

Le protectorat Tunisien à Oran et Constantine (1830-1831): quelles perspectives?

 Dr. Aloui Hayet¹

Notre recherche propose de traiter la question de la cession d'Oran² et de Constantine aux Beys de Tunis à la veille de la conquête de l'Algérie par les troupes françaises en 1830. Cette thématique s'intègre dans une problématique générale de réflexion sur l'évolution des frontières tuniso-algériennes au 19^{ème} siècle.

Dans ce cadre historique cet article entend questionner la réaction des Beys envers l'occupation française d'Alger, et d'analyser ses conséquences à savoir l'expérience du protectorat tunisien sur des provinces algériennes. En ce sens nous nous trouvons devant un fait de courte durée, puisque la Tunisie va annexer Oran et Constantine, et ce projet de protectorat ne va durer que presque une année. Cette thématique nous amène vers la micro-histoire ou si l'on veut «l'histoire au ras du sol»³. En effet «par l'analyse minutieuse d'univers restreints, la micro-histoire permet d'étudier dans toute sa richesse l'interaction d'éléments divers...»⁴.

Ainsi donc, l'expérience du protectorat tunisien à Oran et Constantine devient un champ d'étude de multiples variantes et attitudes concernant l'espace tunisien au 19^{ème} siècle et l'évolution des frontières occidentales de la Tunisie.

Ces frontières qui étaient une interface réservée aux acteurs de l'économie parallèle et de l'activité illégale à savoir la contrebande de toutes sortes de produits notamment les munitions d'armes⁵, vont être aussi

1-Maitre de conférences et chercheure Laboratoire ESICMED- Université de La Manouba- Tunisie.

2-Temimi(A) : L'aventure du protectorat tunisien à Oran (en arabe), in *Revue d'Histoire Maghrébine* n°5, année 1976 pp 5-19.

3- Giovanni (L) : *Le pouvoir au village, Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII siècle*, Ed Gallimard 1989, p XXI .

4- J.M .Imizcoz Beunza: «Communauté, réseau social, élites .L'armature sociale de l'Ancien Régime», in Juan LUIS Castellano et Jean-Pierre Dedieu, *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, C.N.R.S, Edit. Paris 1998, p .34.

5- Laguech (D): *Territoire sans frontières. La contrebande et ses réseaux dans la Régence de Tunis au XIX siècle*, centre de Publication Universitaire 2002, p7.

sujet de négociation entre la France et la Tunisie en 1830, et l'origine de différents traités signés de part et d'autre afin d'aboutir à la gouvernance d'Oran et de Constantine par des Beys Tunisiens la veille de la prise d'Alger par les troupes françaises.

Mais cette aventure du protectorat Tunisien va-t-elle réussir et aboutir à ses fins? Est-ce que les intrigues de la diplomatie tunisienne empêcheraient la solidarité entre le peuple tunisien et algérien?

À l'égard de ce sujet un double bilan semble approprier d'une part un bilan critique du silence ambigu des autorités tunisiennes envers la prise d'Alger qui se transformera en une collaboration franco-tunisienne. D'autre part un bilan du projet politique concernant l'administration tunisienne d'Oran et de Constantine par des princes tunisiens sous la suzeraineté française et ses conséquences. Par ailleurs plusieurs questions peuvent se poser: Quel était l'attitude de la cour Beylicale envers le conflit franco-algérien et l'expansion française en Algérie? Est-ce que ce projet a concrétisé l'émancipation des Beys Husseinites vis à vis de la métropole Turque et la confirmation d'un état souverain, ou bien a-t-elle simplement contribué à la vassalité?

1- Les Beys de Tunis et la conquête de l'Algérie: Au début du 19^{ème} siècle, les intérêts français en Tunisie étaient assez importants, car à la fin de la guerre napoléonienne la France reprit sa place traditionnelle dans la «Régence».

Le traité franco-tunisien du 15 novembre 1824 consolidait en effet la position de la France dans le pays, ainsi ce traité maintenait aux profits des résidents français dans «la Régence» des privilèges assurés par les Capitulations et les traités antérieurs; en somme, il renforçait l'influence française en Tunisie.

Au point de vue politique les autorités françaises préparaient le blocus d'Alger, puis la conquête de la ville, ils cherchaient en même temps à s'assurer la neutralité de la province voisine¹.

Alors, la question qui se pose d'elle-même: Quelle était l'attitude des Beys Tunisiens dans le conflit Franco-Algérie? Et quelles sont les raisons qui pourraient expliquer cette attitude?

1- Tlili (B) : *Les rapports culturels et idéologiques entre l'Orient et l'Occident en Tunisie au XIX^{ème} siècle*, Publication de l'Université de Tunis 1974, p86

2- L'attitude des beys Husseinites dans le conflit franco-algérien: De la neutralité à l'alliance: Dès le déclenchement de la crise franco-algérienne, le gouvernement de Tunis était obligé d'observer «une stricte neutralité» et de s'abstenir de tout acte qui pourrait desservir les desseins français en Algérie, le gouvernement français recommandait vivement à Hussein Bey¹ de rester en dehors du conflit et lui adressa un ultimatum² pour lui signifier que toute aide fournie à la province voisine entraînerait également une intervention armée française en Tunisie: «...l'expédition qui se prépare à Toulon est dirigée contre le Dey d'Alger. Les autres Etats Mahométans de la cote d'Afrique n'y sont point intéressés. Leur rôle doit se borner à une parfaite neutralité s'ils avaient l'imprudence de s'écarter de cette ligne et de fournir des secours à nos ennemis, ils ne tarderaient pas à s'attirer sur eux-mêmes les forces de la France. Vous vous attacherez à maintenir ce prince dans la ligne d'une stricte neutralité et vous mettez autant de vigilance que de fermeté à empêcher que des sujets tunisiens, sous prétexte d'opérations commerciales, ne procurent des ressources à leurs coreligionnaires d'Alger...».³

En effet la menace française semblait bien réelle dans la mesure où la flotte française avait mis les cotes algériennes en état de blocus et organisait des patrouilles pour surveiller toute activité navale. Dans les faits la Régence de Tunis était sollicitée à se comporter en alliée de la France, on lui demandait d'accorder un traitement de faveur aux Français, de réserver un accueil hospitalier aux navires français ce qui implique que la Régence devait briser «le système d'alliance musulmane» et assumer cette défection devant la communauté des croyants.⁴

Cependant cette attitude de neutralité peut éventuellement expliquer l'ambiguïté et le silence d'Hussein Bey et son entourage envers la prise d'Alger en juillet 1830. Et on peut bien mettre sur le compte de l'emphase diplomatique cette neutralité, mais on ne peut éviter, pourtant, d'accorder, à certains comportements du Bey une signification précise.

Ne va-t-il pas exprimer son alliance en envoyant deux officiers de la cour beylicale Salim Agha et Hassouna Mourali deux fois successives à Alger pour saluer le Maréchal de Bourmont dans la Kasbah d'Alger conquise par des troupes françaises et féliciter la France pour sa réussite?

3- Les raisons de l'attitude Tunisienne: Vengeance des Beys ou impuissance de l'état tunisien: Si à la veille de la conquête d'Alger les autorités Tunisiennes s'étaient ralliées à la neutralité que lui avait conseillée la France, c'était que de toute évidence Tunis voulait échapper au sort d'Alger. Mais il y avait certainement d'autres raisons derrière cette attitude de neutralité qui se transformera en une alliance bienveillante envers les français, sans tenir compte de la réaction des Tunisiens qui considéraient cet événement comme une atteinte regrettable à l'intégrité du monde musulman qui exige le Jihad contre l'ennemi chrétien.

Cependant pour mieux comprendre l'attitude des Beys Husseinites à l'égard du conflit Franco-Algérien, il faut prendre en considération les paramètres suivants: d'abord il faut rappeler que cette phase courte de l'histoire de la Tunisie ne peut pas être isolée de son «Temps long» parce qu'elle s'incarne dans un processus de longue durée concernant les conflits frontaliers entre les Deys d'Alger et la Tunisie depuis que les deux pays sont devenus des régence ottomanes du 16^{ème} siècle. Les relations entre elles étaient tendues jusqu'à l'époque moderne notamment au 17^{ème} et au 18^{ème} siècle. Ensuite nous devons noter que l'évolution de l'Etat Tunisien qui s'est affirmée depuis le 18^{ème} siècle, a été durant le 19^{ème} siècle inextricablement liée à l'apparition de l'impérialisme français au Maghreb.

Enfin il faut souligner que la délimitation des deux territoires Tunisien et Algérien était très incertaine, les frontières demeuraient perméables.

À l'époque, ce qui intéressait plus les dirigeants était l'allégeance et la soumission à l'impôt de chaque tribu à tel ou tel beylicat. Et malgré les délimitations douloureuses de la frontière occidentale (les traités de Sarrath en 1614, d'Essatara en 1628, 1807...), les interventions des Turcs d'Alger en territoire tunisien n'ont jamais cessé.²

En effet le rattachement de deux régences à leur lointain et commun suzerain ne les empêchait nullement d'entrer en conflit et de régler souvent par les armes les querelles qui les divisaient et d'ailleurs la Tunisie a connu plus qu'une fois l'invasion de son territoire par les Deys d'Algérie et a beaucoup souffert de l'ingérence algérienne dans ses affaires intérieures.

1- Chérif (M.H): *Pouvoir et Société dans la Tunisie d'Hussein Bin Ali (1705-1740)*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1984-1986.

2- L'Imam(R): *La politique de Hammouda Bacha, 1782-1814*, éd. Université de Tunis I, Tunis, 1980, p.397

1- Hussein Bey né le 6 mars 1784 et monté en trône le 29 mars 1924 c'est le huitième prince de la dynastie Husseinite.

2- Ibn Abi-el-Dhi'af (A): *Ilhaf ahl Az-Zaman*, Tunis, 1963, T III p.166-167.

3- Archive national Tunisien, carton 223, Dossier 384bis, Document, Lettre du prince de Polignac au consul de France qui l'a communiquée au Bey, Paris 12 avril 1830.

4- Khalifa (CH): *Dépendance et mutations précoloniales, La Régence de Tunis de 1815 à 1857*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984 p.363.

Si dans la question de la conquête d'Alger l'Etat husseinite a confirmé sa neutralité, ce n'est pas seulement à cause de la leçon reçue par le sort du dey d'Alger et par l'hégémonie française, que le souverain husseinite éprouvait «quelque satisfaction à l'annonce de la campagne d'Alger et ne fit rien pour empêcher le ravitaillement des troupes françaises».¹ Cette satisfaction avait plusieurs autres raisons:

- Premièrement pour le Bey Tunisien l'expédition française était uniquement punitive et constituait une revanche contre un voisin turbulent dont les démêlés avaient remplis l'histoire du 17^{ème} et du 18^{ème} siècles. Et c'est pour cette raison qu'il a délégué son ministre Mostapha Saheb et-Tabaa auprès du commandant en chef des troupes françaises, le Maréchal Clauzel² pour l'entretenir du sort des tribus algériennes «dont il versait le sang sans raison et que l'unique cause de l'intervention française dans la Régence d'Alger était le châtiement du Régent, ce qui fut fait».²

- Deuxièmement le Bey pensa épargner «le sang des musulmans» selon l'expression d'Ibn Abi al-Dhi'af qui rapporte les paroles du Bey aux savants et aux notables du pays en substance «...Il advint à la régence d'Alger ce qu'il advint et la volonté devine s'y accomplit, vous avez alors sombré dans l'anarchie, devenant victimes du plus fort, non épargnés par les conflits et incapables d'assurer votre défense. Le prolongement de cette situation aboutira à la discorde et à la destruction de la communauté musulmane».³

-Troisièmement, la prise d'Alger portait un coup décisif à la domination Turque en Afrique, elle comblait les vœux de ceux qui, depuis des décennies travaillaient à saper cette domination, en fait la chute d'Alger signifiait pour les husseinites la promotion au rang des princes souverains d'un Etat souverain.

D'ailleurs c'est dans ce contexte que se situe la lourde responsabilité de la cour Tunisienne dans l'échec de la mission de Tahar Pacha, l'envoyé de la porte sublime.

Alors c'est pour ces différentes raisons que le Bey de Tunis acceptera le projet politique de la cession d'Oran et de Constantine. Mais est-il possible que ce projet soit mis en place par la classe politique tunisienne après avoir contribué à la réussite des français et à l'échec de l'envoyé de la porte sublime? Ou bien est-ce une manœuvre française dans le but d'étendre son

1- Martel(A): *Luis Arnold et Joseph Allegro consuls du Bey de Tunis*, Publications de l'Université de Tunis faculté des lettres et des sciences humaines, p27.

2- Ibn Abi-el-Dhi'af (A): *It'haf ahl-Az-Zaman*, Tome III, p 168

3- Idem, p.168.

influence et de s'assurer la vassalité Tunisienne? Et quels étaient les aboutissements de ce projet? Quel était son impact sur les relations entre les tribus Tunisiennes et Algériennes notamment sur les frontières occidentales de la Tunisie?

1- **L'affaire de Constantine et d'Oran:** La question de Constantine était évoquée pour la première fois, officiellement du moins, sous le gouvernement du général Clauzel¹ successeur de Bourmont², arrivé à Alger le 2 septembre 1830.³

Clauzel a-t-il pris l'initiative d'offrir Constantine aux Tunisiens au moment où il a reçu, le 29 octobre 1830 une délégation venue le féliciter à l'occasion de sa nomination à Alger? Ou bien était-ce une proposition Tunisienne appuyée par le consul de la France à Tunis Mathieu de Lesseps⁴? Surtout que le Bey d'après le chroniqueur Tunisien Ibn Abi-el-Dhi'af demandait à Ahmed Bey de Constantine «de cesser le harcèlement des forces d'occupation afin d'éviter la dispersion de la communauté musulmane algérienne, et d'exposer la province tunisienne au même danger, et lui a proposé également à lui ainsi qu'aux notables et aux autorités religieuses de rattacher leur province à la Tunisie»⁵.

On peut longuement épiloguer dans cette atmosphère de complicité, de négociations orales, de diplomatie secrète il est difficile de se prononcer, ce qui est certain c'est que la question avait fait l'objet à Tunis d'une concertation et d'un accord entre la cour beylicale et le consul de France⁶.

1-**Les traités du 17 décembre 1830 et du 6 février 1831 et la cession de Constantine et d'Oran:** Certes les Tunisiens étaient plus que tenté par la conquête de ces provinces qui faisaient partie de l'Ifrqiya, surtout après les révélations du secrétaire du général Clauzel à Hassouna El-Mourali l'interprète de la délégation tunisienne envoyée par le Bey le 12 décembre 1830.

1- Comte Clauzel (1772-1842), Il a été nommé général en chef de l'armée française dans le royaume d'Alger le 2 septembre 1830 par le Roi Louis Philippe, ensuite devenu Maréchal en 1831. Son échec devant Constantine le ferait rappeler en 1836.

2- Comte de Bourmont (1773-1846), ministre de la guerre depuis 1839. Son succès à Alger lui valut le bâton de Maréchal de France.

3- Khalifa (CH): *Dépendance et mutations précoloniales, La Régence de Tunis de 1815 à 1857*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984 p363

4- Mathieu de Lesseps (1774-1832), était consul de la France à Tunis depuis 1827, c'est le père de Ferdinand de Lesseps constructeur du canal de Suez en Egypte

5- Ibn Abi-el-Dhi'af(A): *It'haf ahl-Az-Zaman*...op.cit., p 175

6- Khalifa (CH): *Dépendance et mutations précoloniales*.... op.cit.p375

Selon lui «si le gouvernement Français a traité avec le Gouvernement Tunisien pour la cession de Constantine et de sa province, c'est qu'il a l'intention de lui confier au bout d'un certain temps la totalité du territoire algérien, avec toutes les villes qu'il comporte après la réalisation d'un accord à ce sujet vous pouvez considérer comme certain qu'avant deux ans l'Algérie entière sera aux mains du Roi de Tunis»¹.

Deux accords furent signés et qui portent respectivement la date du 17 décembre 1830 concernant la cession de Constantine au Bey de Tunis et le 6 février 1831 concernant la nomination du prince tunisien Ahmed bey au beylik d'Oran.

Au début les négociations commencèrent en Algérie ensuite se poursuivirent en Tunisie; elles étaient selon de Lesseps longues et difficiles²; au commencement le général Français Clauzel proposa au Bey de céder le beylik de Constantine à un prince tunisien moyennant un tribut fixé à 1.200.000 francs, ce montant parut aux autorités Tunisiennes «excessif d'autant que l'occupation de Constantine l'organisation du pays, l'entretien d'une armée, etc. exigeaient des dépenses considérables³». Cependant la Tunisie a refusé catégoriquement toute présence militaire française dans le beylik de Constantine, elle avait des exigences incompatibles avec la politique française; c'est pour ces raisons que les négociations ont traîné.

Lorsque les négociations reprirent entre la délégation Tunisienne à Alger et le général Clauzel, les deux parties achevèrent leurs pourparlers et signèrent un traité le 17 décembre 1830 et le prince tunisien Mostapha fut nommé bey de Constantine moyennant un tribut d'un million de franc payable en quatre tranches⁴.

En effet pendant que la cour beylicale examinait encore les clauses proposées par le général français et cherchait un accord favorable sur la cession de Constantine, Clauzel surprit la délégation tunisienne par une nouvelle proposition inattendue; celle de céder le Beylik d'Oran⁵ à un

1- Mzali (M.S): *Les Beys de Tunis et le Roi des français*, Maison Tunisienne de l'Edition, Tunis 1976, p.27. Voir aussi Archive national Tunisien, document 411, Compte rendu de la délégation tunisienne.

2- Idem, p 384.

3- Lettre d'Hussein Bey à Clauzel en novembre 1830, Traduction de Mzali (M.S), op. Cit, p38

4- Mzali (M.S): *Les Beys de Tunis et le Roi des français*....., op cit 33

5- Au commencement de 1830 la province d'Oran formait un des trois beyliks de la régence d'Alger, les deux autres étaient ceux de Constantine et de Titteri dont le chef-lieu était Médéa.

prince Tunisien et lui donna un délai de vingt-quatre heures pour répondre à sa requête.¹

La situation du beylik d'Oran était préoccupante et loin d'être satisfaisante, le Bey Hassen était soumis aux Français, et il n'exerçait plus qu'une autorité nominale². Il était fort avancé en âge, sans énergie et ne pouvait prendre aucune mesure de vigueur, surtout qu'il était abandonné de la plupart des Tribus, il ne lui restait que Les habitants de la ville et quelques Turcs, sur la fidélité desquels, il n'osait même plus compter³.

De son côté le roi du Maroc, Abed-e-Rahman⁴, manifestait des convoitises sur l'ouest de l'Algérie et étendait de plus en plus son influence vers l'est du royaume. Son neveu et lieutenant, Mouley-Ali, s'était avancé jusque sous les murs d'Oran, des émissaires marocains étaient signalés à Miliana et jusque dans Alger.

D'ailleurs ce souverain marocain se servira des agitations des habitants d'Oran et des tribus arabes pour tenter d'établir Mouley Ali à Tlemcen. Donc il était urgent d'arrêter les progrès de ce puissant voisin, et c'est dans ce cadre que les négociations entamées avec Tunis s'activèrent rapidement, grâce à de Lesseps le consul général de la France en Tunisie.

En janvier 1831 Mathieu de Lesseps insiste auprès du bey pour qu'il accepte l'offre d'Oran, celui-ci semble avoir agi contraint et forcé de signer, le prince Ahmed bey⁵, pour gouverner la nouvelle province malgré ses réserves, l'exécution de l'arrangement relatif à Oran devra donc commencer avant même la rédaction définitive de l'accord et l'échange de sa ratification par les deux gouvernements⁶.

Le 6 février 1831 un traité spécial nommait le prince Tunisien Ahmed Bey au commandement de toute la province d'Oran excepté Mers EL-Kébir, à charge par lui, de payer à la France un tribut annuel d'un million

1- Khalifa (CH): op.cit. p.388.

2- Emerit (M): *L'Algérie à l'époque d'Abdelkader*, Paris, 1951, p26-37

3- Derrien (I): *Les Français à Oran depuis 1830 à nos jours*, Aix en Provence, 1886, p23.

4- Le sultan Moulay Abderrahmane né en 1778 à Fès et mort à Meknès en 1859 c'est le vingt-quatrième descendant de la dynastie alaouite, fut sultan du Maroc de 1822 à 1859.

5- Ahmed Bacha Bey Ahmed né le 2 décembre 1806 et mort le 30 mai 1855 à La mai 1855 à La Goulette, il été Bev de Tunis de la dynastie des Husseinites de 1837 à 1855.

6- Khalifa (CH): op.cit. p400.

(clause 5), et d'assurer protection à tous les français et à tous les autres européens qui viendraient s'établir comme négociants ou agriculteurs (clause 2) sur le territoire soumis à son autorité.¹

Le général Clauzel envoya une lettre au prince Ahmed Bey le 8 février 1831 pour lui demander de se rendre le plus tôt possible à Oran en lui disant: «...je ne saurais trop vous recommander de vous mettre en mer le plus tôt possible, votre arrivée à Oran intéresse la France et la Tunisie et surtout les peuples sur lesquels vous êtes appelé à exercer l'autorité²».

2- Bilan de l'aventure du protectorat Tunisien à Oran: Aussitôt après la signature de l'accord entre la Tunisie et l'autorité française installée à Alger, le Bey s'engagea alors à envoyer vers Oran l'un de ses proches le plus tôt possible, alors il a obligé le lieutenant Khair-Eddine Agha à se rendre à Oran, à bord d'une frégate française³, «le sphinx», et de se charger de la gestion de cette province annexée au pouvoir Tunisien. Celui-ci ainsi que son escorte débarquèrent le 11 février 1831.

Evacuée par ses habitants depuis le 4 janvier, date de l'entrée des troupes françaises, la capitale du beylik d'Oran était presque déserte⁴.

En effet la plupart des habitants avaient abandonné la ville, les magasins étaient vides, le trésor de la casbah était vide, les approvisionnements avaient été consommés, l'autorité tunisienne ne s'étendait qu'à une faible distance au-delà des remparts, sur les douars du Makhzen. Or Khair-Eddine Agha était arrivé à Oran «sans moyens pour pourvoir aux besoins et subsistances de sa troupe».⁵

Alors comment va-t-il assurer son ravitaillement, et le paiement d'un tribut annuel d'un million de franc au trésor d'Alger?

Les deux cents Tunisiens venus à la suite de l'Agha Khair-Eddine, et les deux cents ou trois cents Turcs de l'ancien bey avaient la pénible mission non pas uniquement de faire reconnaître l'autorité d'un prince tunisien⁶, mais aussi de faire des campagnes fiscales.

La situation de Khair-Eddine Agha était bien précaire, la nouvelle autorité tunisienne n'avait aucune assise populaire, d'ailleurs la haine et le mépris pour les Tunisiens étaient traditionnels dans la régence d'Alger.

1- Derrien (I): *Les Français à Oran depuis 1830 à nos jours*, Aix en Provence, 1886, p23.

2- Mzali (M.S): *Les Bays de Tunis et le Roi des français.....* op. cit, p54

3- Ibn Abi-el-Dhi'af (A) : op .cit.T3, p176-178

4- Khalifa (CH) : op.cit.p402

5- Emerit (M): *L'Algérie à l'époque d'Abdelkader*, Paris, 1951, pp26-27

6- Derrien (I): *Les Français à Oran depuis 1830 à nos jours*, Aix en Provence, 1886, p23

ainsi les populations du beylik d'Oran avaient rejoint les troupes marocaines établis à Tlemcen. Dans un pays musulman où l'appartenance à la «Oumma al-Islamia» transcende la notion de l'Etat, il était plus logique de se soumettre à un prince musulman quel qu'il fut, plutôt que de se soumettre à des chrétiens¹.

Et puisque le prince tunisien a collaboré avec les français, pour les gens d'Oran ce prince était plus un agent des français qu'un bouclier de l'Islam, d'autant plus qu'elle était subie avec répugnance, la domination tunisienne à Oran fut exercée avec dureté, et d'après quelques sources la ville n'en recueillit qu'injustice et misère².

Du côté tunisien c'était la déception, puisqu'ils avaient reçu un beylik en état de révolte avec un trésor vide et une ville fantôme, de plus le projet d'Oran ne pouvait être que déficitaire et mettre le bey dans une position dépendante de la France et dans une situation embarrassante vis-à-vis de ses sujets tunisiens et musulmans, c'est alors qu'il va reporter l'expédition tunisienne à Constantine. Mais comment va-t-il sortir de cette impasse?

Khair-Eddine, le Khalifa du prince Ahmed bey, lui, il avait peut-être espéré plus de prestige et de bien-être, son rapport au bey fut peu flatteur, il se plaignait d'avoir été trompé, le prince Ahmed Bey ne manifestait aucune envie de rejoindre sa présumée province (à son poste).

Ainsi Khair-Eddine s'enferma néanmoins pendant quelques mois dans cette ville et finit, après maintes démarches auprès d'Alger et de Tunis, en octobre 1831, par obtenir l'autorisation de rentrer à Tunis juste avant le commencement de la résistance de l'Emir Abdelkader³.

Du côté français, les traités du général Clauzel étaient désavoués, on reprochait à celui-ci d'avoir conclu des accords alors qu'il n'était nullement accrédité pour le faire, pire encore il avait consenti «une aliénation trop complète des droits (français) en faveur du bey de Tunis»⁴. Après l'échec de l'expérience du protectorat tunisien à Oran, la politique française va changer.

La prise de possession de la ville d'Oran par les Français n'était pas facile, puisqu'elle mit plus de temps qu'à Alger pour qu'elle soit officielle.

À partir du 1832, des combats sporadiques éclatent entre les troupes de la garnison française, et des rebelles commandés par Mohiédine et son fils Abd-el-Kader. Le 11 novembre une attaque de grande envergure est repoussée par cette garnison. Des tribus de la région, de Mascara

1- Khalifa (CH) : op.cit.p 403

2- Derrien (I) : *Les Français à Oran depuis 1830 ...* p23

3- Ibn Abi-el-Dhi'af(A): op .cit, T3, pp 176-178.

4- Khalifa (CH): op.cit. 404

proclament Abdelkader, fils de Mohiédine, sultan des Arabes à 24 ans, il dirige le soulèvement contre la conquête coloniale française.

L'œuvre d'Abdelkader commence le 26 février 1834 avec le traité Desmichels¹ qui reconnaît son autorité sur l'ouest de l'Algérie, sauf Oran, Mostaganem et Arzew. Le 20 mai 1837, le général Thomas Robert débarque à Oran pour négocier un nouveau traité (le Traité de Tafna), qui reconnaît le titre d'Émir pour Abdelkader et son autorité sur la majeure partie des provinces d'Alger et d'Oran.

II- Vers un état vassal:

1- **L'échec des intrigues de la diplomatie tunisienne:** D'abord nous devons noter que l'initiative de l'annexion de Constantine et d'Oran à la Tunisie en 1830 s'incarne dans le processus d'un éventuel détachement de la dynastie Husseinite vis à vis de la métropole turque, cependant on peut la considérer comme un symbole de la conjonction des efforts pour se constituer en une véritable maison royale indépendante, qui voulait élargir son territoire.

En effet Hussein Bey prêtait serment devant les membres de la cour Beylicale pendant la séance d'explication du 5 juillet 1831 affirmant que l'offre éventuelle de la totalité de la régence de l'Algérie aux Beys tunisiens² confirme bien cette thèse. Aussi, le sentiment de l'impuissance devant un adversaire trop puissant poussa-t-elle Tunis à accepter de grés ou de force l'offre française.

Si la diplomatie tunisienne a subi une défaite à travers l'échec de l'expérience du protectorat tunisien à Oran et l'endettement³ causé par celle-ci, toute fois il est nécessaire de noter que cette diplomatie a contribué théoriquement au détachement de la Régence Tunisienne de la métropole turque et de son placement sous l'influence impérialiste française, et de plus en plus sous sa domination coloniale et malgré les efforts de résistance qui ont pris plusieurs formes notamment la restauration des relations avec la Sublime Porte et l'envoi d'une délégation Tunisienne à Istamboul en mai 1831⁴ afin de resserrer les liens avec le Sultan Ottoman, ainsi que de mettre en œuvre une politique réformatrice et de modernisation du pays.

Cependant cette politique entraînera la pénurie chronique des finances, la dégradation des structures traditionnelles de l'économie ainsi que les ingérences étrangères qui furent souvent des obstacles à une évolution

harmonieuse des institutions tunisiennes. Le fait remarquable, est que la politique réformatrice décidée par les princes husseinites, loin d'éloigner le danger impérialiste, ne fit que le précipiter.

A cet égard, la chute d'Alger en 1830, inaugura une ère d'hégémonie française en Tunisie. D'ailleurs des rapports nouveaux se créent entre la Tunisie et la France devenues Etats voisins, ce voisinage a ouvert le pays bon gré mal gré, à la pénétration économique et politique de la France.

Les frontières occidentales de la régence tunisienne demeurent un espace de contrebande de toute sorte de marchandises notamment de la poudre à feu,¹ ce qui va engendrer le problème du traçage de ces frontières.

Ainsi celles-ci deviendraient plus tard un enjeu politique et source de querelles entre les tribus frontalières et les forces d'occupation françaises, elles vont servir comme prétexte pour imposer le protectorat français en 1881.

2- **La solidarité tunisienne avec la résistance algérienne:** Bien que d'après Ibn Abi-el-Dhiab les autorités tunisiennes et les milieux de la cour Beylicale aient accueilli avec soulagement l'intervention française en Alger, et que Hussein Bey ait accepté la cession et de Constantine et d'Oran dans le but d'épargner le sang des Musulmans et de préserver son «outan» d'une agitation pernicieuse et d'en-tirer profit².

Les tunisiens qui ont été plus sensibles que leurs gouverneurs aux liens affectifs qui les rapprochaient des frères algériens, n'ont pas accepté ce fait et ils ont considéré l'événement comme une atteinte regrettable à l'intégrité du monde musulman³.

Pendant la période des négociations entre la France et la Tunisie, l'opinion tunisienne était sur ses gardes, attentive aux faits et gestes du pouvoir central, hostile à toute velléité d'alliance avec les français voire même prête à agir d'ailleurs le Bey était «trop embarrassé de la fermentation qui régnait dans son état»⁴. En effet entre l'Algérie et la Tunisie, du moins de Bône à Tébessa, la frontière n'a pas été délimitée avant 1846, les confins n'étaient plus. Cependant, l'objet de contestations sérieuses depuis la fin du 18^{ème} siècle, la France devenu voisin de la Tunisie à cette époque devait en effet assurer la sécurité de sa colonie

1- Derrien (I): *Les Français à Oran depuis 1830*, p 70

2- Démonès (V): *Les préventions du général Berthézène contre la colonisation de l'Algérie*, Paris, Edition la Rose, 1918, p 317

3- Ibn Abi-el-Dhiab(A), *It'hafahel-Az-Zaman*, op. cit. T3, p228

4- Idem, T3, p229

1- Larguèche (D): *Territoire sans frontières, La contrebande et ses réseaux dans la Régence de Tunis au XIX^e siècle*, Centre de publication Universitaire Tunis 2002, P44

2- Ibn Abi-el-Dhiab(A): *It'hafahl-Az-Zaman* op.cit., T3, p168

3- Mzali (M): *Les Beys de Tunis et le Roi des français* op.cit., p9

4- Démonès (V): *Les préventions du général Berthézène*... op.cit., p 329

algérienne, en empêchant les incursions des résistants algériens dans le pays, et l'aide fournie par les Tunisiens d'y parvenir¹.

Alors les incidents de frontières se multipliaient à cause des tribus tunisiennes qui bataillaient contre les troupes françaises installées en Algérie,² d'ailleurs Charles Monchicourt a noté que les Ouled Sidi Boughanem, une tribu maraboutique, comprenait des gens rudes et guerriers qui, durant tout le 19^{ème} siècle bataillaient contre les maîtres de la région algérienne limitrophe.

En 1836 et 1837 ils contribuaient à défendre Constantine contre l'occupation française, et en 1845 des individus des Ouargha, Charen et Ouled Bou-Ghanem prennent part à des combats contre les troupes française avec la complicité tacite du gouverneur du Kef³, Kahia Salah ben Mohamed⁴.

Ce Kahia était un enfant du pays, un grand notable de la région du Kef, il avait un pouvoir considérable et reconnu par toutes les tribus occidentales de la Régence de Tunis et surnommé «Chitan- El-Gueila», le «démon de midi»⁵ et qui était en vérité selon Pellissier «un fort bon diable»⁶.

Ainsi il faut noter que le chef des tribus Nahd et Hnancha le cheikh Belgacem Al-Hasnawi a établi, en effet, sa base d'opération au Kef⁷.

Il bénéficiait sans conteste du soutien actif de ce Kahia, ce qui a engendré les menaces d'intervention militaire française en Tunisie et qui ont été exercées officiellement sur le Kahia et même sur le Bey Ahmed directement. Le Cheikh Al Hasnawi l'allié de l'Emir Abd-al-QâdirAljazaïri⁸ a été alors prié de s'éloigner de la région du Kef pour réduire la tension.

1-Tilli (B): *Les rapports culturels et idéologiques entre l'orient et l'occident...* op.cit., p478

2- Bouaaziz (Y): *L'Emir Abdel Kader*, Société arabe du livre, Tunis 1983, p 219.

3- Kef: Une ville frontière située au nord-ouest de la Tunisie

4-Aloui (H): *Kahia Salah :Son image et son itinéraire au Kef pendant le 19ème siècle*, thèse de doctorat en histoire moderne(en arabe), Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 2013.

5-Daumas (PH): *Quatre ans à Tunis*, Tissier, Rue Bab-el -oued, Alger, 1857, p154.

6-Pellissier (E): *Description de la Régence de Tunis*, Edition Bouslama, Tunis, 1980, p183.

7-Monchicourt (CH): *La région du haut tell...* op.cit. p290

8- Archives Nationales de Tunisie, Série Historique, Carton78, Dossier 929, Document 41, Lettre de l'Emir Abdelkader au Cheikh Al-Hasnawi ,mars 1847

D'ailleurs suite à ces événements la France va exiger son éviction¹ dans le cadre des mesures prises en vue des préparations de l'expansion française sur les frontières occidentales de la Régence de Tunis, sous prétexte d'avoir humilié des algériens installés au Kef et considérés comme protégés français.

Six ans après le premier traçage de la frontière entre la Régence de Tunis et l'Algérie, en 1851, la France a décidé l'annexion définitive de cette tribu à l'Algérie². Cette annexion est en étroit rapport avec la découverte d'une mine de plomb et de cuivre près de la région du Kef au Nord-ouest de la Tunisie, c'est la mine de Kef Oum Teboul³.

En 1852, le général Mac Mahon poursuit les tribus algériennes hostiles à la présence des troupes françaises jusqu'à Kalaat-Senane située aux frontières occidentales de la Tunisie⁴.

La tension a atteint de nouveau des proportions dangereuses: embuscades, engagements violents... les khoumirs attaquaient souvent les forces françaises chargées d'assurer l'exploitation de la mine.

Les forces françaises organisaient aussi, à intervalles assez régulières (en 1852, 1856, 1862 et 1863) des expéditions punitives en Tunisie, et le gouvernement français menaçaient constamment d'intervenir dans le pays⁵.

En effet malgré la position des Beys, et du contexte bouleversant caractérisé par l'expansion coloniale française, les relations entre les deux peuples tunisien et algérien étaient caractérisé essentiellement par la solidarité durant toute la période coloniale, d'ailleurs les événements du 8 février 1958 témoignent de cette solidarité.

Conclusion: En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'analyse de l'expérience de la cession d'Oran et Constantine aux beys de Tunis à la veille de la prise d'Alger par les troupes françaises en 1830, permet d'abord d'avouer que les Beys voulaient peut être à travers cette initiative diplomatique rattraper le temps perdu et prendre une revanche sur un

1- Ibn Abi-el-Dhi'af (A): *It'haf ahl-Az-Zaman* op.cit., T6,p65

2- Ben Slimane (F), *La Régence de Tunis entre le XVI et le XIX siècles : la naissance de l'espace*, Tunis Faculté des sciences humaines et sociales thèse de doctorat , 2 Tomes, 2004, (en arabe), p294

3- Watha'iq: Revue de l'institut d'histoire du mouvement national, Tunis, n°15, 1991, p13.

4-Monchicourt (CH): *op .cit*, p290.

5-Tilli (B): *Les rapports culturels et idéologiques entre l'orient et l'occident...* op.cit.p 479

ennemi turbulent; à savoir les Deys d'Alger. Mais dans leur attitude il n'avait pas seulement l'amer souvenir des conflits provoqués par ces deys mais aussi l'expression d'une réaction d'autodéfense face à cet événement troublant que constituait la conquête française d'Alger.

Toutefois, pour le bey; le but de cette conquête reste flou, à Tunis, il était loin de prévoir une conquête de toute l'Algérie et encore moins de supputer ses conséquences sur le destin de la Tunisie et même sur l'avenir de tout le Maghreb. Une erreur de jugement que l'évolution des événements dans la régence de Tunis témoignerait de sa gravité.

A cet égard, il convient de dire que la chute d'Alger, en 1830, inaugura une ère d'hégémonie française en Tunisie.

L'échec de cette initiative politique de courte durée, qui a mis fin à l'aventure du protectorat tunisien à Oran, ne signifie pas uniquement l'échec de la diplomatie tunisienne, mais aussi le fiasco de tout un projet basé sur la concrétisation de l'émancipation de la Tunisie vis à vis de la porte sublime.

Ainsi au lieu de l'émancipation, la diplomatie tunisienne a engendré la vassalité et la dépendance à une puissance impérialiste redoutable.

En fait des rapports nouveaux sont créés entre la Tunisie et la France, devenues Etats voisins, et ce voisinage a ouvert le pays bon gré mal gré à l'expansion économique et politique de la France et au même temps aux ingérences dans le territoire tunisien à travers le problème des frontières.

Malgré les efforts de délimitation de part et d'autres, ces frontières n'en demeurent pas moins poreuses. Cet espace frontalier qui a connu des formes de résistance économique, sociale et armée, sera l'un des facteurs de la colonisation française en 1881. D'ailleurs cet espace frontalier continue à poser des problèmes jusqu'à nos jours, et il est toujours d'actualité.

Bibliographie

- 1- Archives Nationales de Tunisie, Série Historique, Carton78, Dossier 929.
- 2- Archive national Tunisien, Série Historique, carton 223, Dossier 384bis.
- 3- Aloui (H.): *Kehia Salah :Son image et son itinéraire au Kef pendant le 19ème siècle*, thèse de doctorat en histoire moderne (en arabe), Faculté Sciences Humaines et Sociales de Tunis, 2013
- 4- Ibn Abi Al-Dhi'af (A.): *Ithaf ahl-az-zaman*, 8 Vols, Tunis, 1963.
- 5- Ben Slimane (F.), *La Régence de Tunis entre le XVI et le XIX siècles : la naissance de l'espace*, Tunis, Faculté des sciences humaines et sociales, thèse de doctorat, 2 Tomes, 2004, (en arabe).
- 6- Bouaaziz (Y.): *L'Emir Abdelkader*, Société arabe du livre, Tunis 1983.
- 7- Chérif (M.H.): *Pouvoir et Société dans la Tunisie d'Hussein Bin Ali (1705-1740)*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1984-1986.
- 8- Dumas (Ph.): *Quatre ans à Tunis*, Tissier, Rue Bab-el -oued, Alger, 1857.

- 9- Derrien (I.): *Les Français à Oran depuis 1830 à nos jours*, Aix en Province, 1886.
- 10- Démonet (V.): *Les préventions du général Berthézène contre la colonisation de l'Algérie*, Edition la Rose, Paris, 1918.
- 11- Dumas (Ph.): *Quatre ans à Tunis*, Tissier, Rue Bab-el -oued, Alger, 1857
- 12- Emerit (M.): *L'Algérie à l'époque d'Abdelkader*, Paris, 1995.
- 13- Falaux (A.): *la régence de Tunis au XIX siècle*, Paris 1865.
- 14- Faucon (N.): *la Tunisie avant et depuis l'occupation française*, paris, 1893.
- 15- Giovanni (L.): *Le pouvoir au village, Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII siècle*, Ed Gallimard 1989.
- 16- J. M. Imizcoz Beunza: «Communauté, réseau social, élites. L'armature sociale de l'Ancien Régime », in: *Juan Luis Castellano et Jean-Pierre Dedieu, Réseaux, familles et pouvoir dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, C.N.R.S. Edition, Paris, 1998.
- 17- Khalifa (Ch.): *Dépendance et mutations précoloniales, La Régence de Tunis de 1815 à 1857*, Publications de l'Université de Tunis, Tunis, 1984.
- 18- Kraiem (M.): *la Tunisie précoloniale*, Société tunisienne de Diffusion, Tunis, 1973.
- 19- Larguèche (D.): *Territoire sans frontières, La contrebande et ses réseaux dans la Régence de Tunis au XIXe siècle*, Centre de publication Universitaire, Tunis, 2002.
- 20- Limam (R.): *La politique de Hammouda Bacha, 1782-1814*, éd. Université de Tunis I, Tunis, 1980.
- 21- Martel (A.): *Arnold et Joseph Allegro consuls du Bey de Tunis*, Publications de l'Université de Tunis, faculté des lettres et sciences humaines.
- 22- Monchicourt (Ch.): *La région du haut tell en Tunisie (Kef, Téboursouk, Maktar, Thala) :Essai de monographie géographique*, Librairie Armand Colin, Paris, 1913.
- 23 - Mzali (M. S.): *Les Beys de Tunis et le Roi des français*, Maison Tunisienne de l'Édition, Tunis, 1976.
- 24- Pélissier (E.): *Description de la Régence de Tunis*, Edition Bouslama, Tunis, 1980.
- 25- Temimi (A.): L'aventure du protectorat tunisien à Oran (en arabe), in *Revue d'histoire maghrébine* n°5, année 1976 pp 5-19
- 26- Tlili (B.): *Les rapports culturels et idéologiques entre l'Orient et l'Occident en Tunisie au XIXème siècle*, Publication de l'Université de Tunis, 1974.
- 27 - Watha'iq: *Revue de l'institut d'histoire*.

الملخص: ماهي آفاق تجربة الحماية التونسية على ولايتي قسنطينة ووهران؟

يتعلق المقال بدراسة مسألة "تجربة تونس في حكم ولايتي وهران وقسنطينة" بين 1830 و 1831. تجربة تزامنت مع الاحتلال الفرنسي للجزائر بعد حملة سيدي فرج في 5 جويلية 1830م؛ فالسلطة التونسية المتشكلة في شخص حسين باي (حكم بين 1824 و 1835) سعت إلى التفاوض مع الجنرال كلوزال حول إمكانية تنازل فرنسا عن بايليك قسنطينة لفائدة تونس مقابل ضريبة سنوية قدرتها بحوالي مليون فرنك فرنسي في مرحلة أولى، ثم التفاوض حول ولاية وهران في مرحلة ثانية، ولفهم هذه المسألة بحثنا في موقف السلطة التونسية من الاحتلال الفرنسي للجزائر لاسيما موقف الحياد الذي تحول تدريجيا إلى موقف التحالف، وسعينا إلى فهم مبرراته ودوافعه. أمّا موقف التونسيين فقد اختلف عن موقف السلطة التونسية إذ كان موقف تضامن وتآزر مع الجزائريين، وترجم من خلال دعمهم للمقاومة الجزائرية في مختلف مراحلها.

ثم وقفنا عند المفاوضات التي تعلقت بمشروع الحماية التونسية على قسنطينة ووهران، وبحثنا في أسباب فشل حملة خير الدين أغا بوهران، كما بحثنا في مدى تحقيق كل من الطرف التونسي والطرف الفرنسي لأهدافه عبر هذه التجربة التي فشلت ولم تدم طويلا، وانعكست سلبا على البلاد التونسية التي عوض أن تمتد تراجعا ويتسع نفوذها وتحقق استقلاليتها عن الباب العالي تبين ضعفها، وازدادت تبعيتها للقوة الإمبريالية الفرنسية التي ستسعى إلى فرض هيمنتها السياسية والاقتصادية على تونس.